

Feuille Verte Environnementale du Grand Casablanca

A l'initiative de l'Association Maroc Sciences et Développement Durable (MS2D), plus de 50 associations (160 personnes) se sont retrouvées à la faculté des sciences Ben M'sik Casablanca, le 14 février 2012, pour participer à la « Rencontre Environnement et Développement Durable dans la Région du Grand Casablanca : Rôle des Associations ».

Après un débat très fructueux durant toute la rencontre, axé sur le rôle des associations environnementales du Grand Casablanca, le point primordial retenu lors de la séance de clôture est la création d'un réseau des associations environnementales tout en favorisant la possibilité de coopérer avec d'autres associations environnementales du royaume. Cette initiative permettrait de concrétiser beaucoup de propositions formulées dans les différents ateliers, tenus lors de cette rencontre.

Ce réseau sera coordonné par un conseil qui regroupera un représentant de chaque association qui le compose. Une commission préparatoire restreinte a été formée et qui a comme tâche de préparer un statut du réseau et le présenter à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le 21 avril 2012, à l'occasion de la journée de la Terre.

Les participants à cette rencontre, après avoir discuté les propositions des 3 ateliers, ont décidé de présenter les recommandations générales sous forme de « Feuille Verte Environnementale du Grand Casablanca ».

1) Recommandations générales

- Le développement durable doit contribuer à la justice sociale et préserver notre environnement pour nos générations futures.
- Il est absolument nécessaire que les acteurs socio économiques (les collectivités locales, les institutions, les PME/PMI, ...etc.) participent aux activités associatives autour de l'environnement.
- Œuvrer avec les autorités compétentes et les sociétés concernées pour réaliser des actions pilotes dans le domaine environnemental.
- Afin de combler la faille existante entre les visions des associations et des institutions concernées, il est nécessaire de sensibiliser tous les intervenants à la problématique environnementale.
- La loi devrait pénaliser les personnes qui dégradent l'environnement (propreté des espaces verts, forêts, plages, ...etc.).
- Agir pour faire appliquer les textes de loi réglementant les déchets.
- Préparer un document de bonne gouvernance écologique.
- Encourager davantage l'ouverture de l'université sur les associations afin de monter des projets qui permettront de déceler et étudier les problèmes environnementaux sur le terrain.
- Créer un Label de la Région du Grand Casablanca pour distinguer les entreprises qui respectent l'Environnement.

2) Recommandations sur la sensibilisation et la formation

- Formation de formateurs dans le domaine de l'Environnement.
- Réaliser un diagnostic avant de proposer des formations (formation sur mesure).
- Création d'un curriculum pédagogique (vulgarisation, formation) adapté aux différents groupes cibles (tranches d'âges).
- Utilisation des TIC comme outils de sensibilisation dans les établissements.
- Renforcer la part de l'environnement dans le cursus scolaire.
- Sortir du cadre théorique et proposer la création de clubs parascolaires en simplifiant les concepts scientifiques.
- Il faut présenter des études scientifiques (analyses, SIG, ...etc.) pour faire prendre conscience aux décideurs des risques environnementaux.
- Généralisation des stations de contrôle de l'environnement (qualité de l'air, ...etc.).
- Généraliser des campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement (ville, littoral, plage, forêts, ...etc.). Il faut œuvrer dans la continuité et non dans l'occasionnel.
- Organiser des visites des points chauds environnementaux de la région (décharges, usines polluantes, effluents pollués, ...).
- Création d'une maison de l'environnement.
- Organisation de rencontres thématiques régulières.
- Proposition de création d'un site-web du réseau contenant des informations scientifiques, des annonces des rencontres thématiques, ...etc.
- Participation des associations environnementales aux manifestations qui touchent l'environnement et le développement durable.

3) Recommandations sur la Propreté et Espaces Verts

- Les espaces verts doivent être sécurisés, maintenus propres et équipés de différentes infrastructures : WC, poubelles, ...etc.
- Sponsoriser les grands espaces par les entreprises citoyennes (exemple : parc des villes jumelées à Mohammedia).
- Création d'un journal sur la thématique de l'environnement et du développement durable.
- Créer et adapter des petits espaces verts au sein des quartiers.
- Impliquer les jeunes et la population avoisinante pour contribuer à la plantation des arbres et au maintien des espaces verts (propreté, arrosage, sécurité, ...etc.).
- Le manuel scolaire doit tenir compte de l'éducation écologique.
- Approche de la sensibilisation par des animations pour préserver les espaces verts.
- Campagne de propreté tous les dimanches en impliquant les habitants.
- Médiatiser les actions citoyennes concernant la propreté et la protection de l'environnement.
- Impliquer les entrepreneurs du domaine des BTP pour respecter la préservation des espaces verts dans les constructions.
- Promouvoir une journée sans voiture à Casablanca.
- Sauvegarde et aménagement du zoo de Ain Sebaa en tant que patrimoine national.

4) Recommandations sur la Valorisation des déchets

- Proposer des projets dans le cadre du Programme National des Déchets Ménagers (PNDM).
- Diffusion de la culture des 3 RV (Réduction à la source - Réemploi - Recyclage - Valorisation) chez l'enfant et l'adulte.
- Réaliser un projet pilote de tri sélectif en choisissant un quartier dans le grand Casablanca, en partenariat avec les autorités compétentes et les sociétés de gestion des déchets ménagers et en impliquant les chiffonniers.
- Mettre en place des poubelles de tri sélectif dans les établissements scolaires et multidisciplinaires.
- Avant de trier les déchets, il faut apprendre à jeter les déchets dans les poubelles. Aussi, il faut Intégrer l'éducation environnementale dans l'enseignement à l'école.
- Organiser la gestion des déchets à l'occasion de certains événements de l'année comme la période de l'Aïd Al Adha et aussi après les marchés hebdomadaires et sensibiliser les marchands ambulants à ramasser leurs déchets.
- Encourager la création de stations de traitement de déchets liquides pour les quartiers non reliés au réseau d'assainissement.